

27 juillet 2017

## INFORMATIONS ETABLISSEMENT

- Dans le cadre de l'OSSPP, les conseillers de la même dominante ont vocation à être dans la même équipe, dicit la direction. Tous les agents GDD auront donc le même REP. **Dans un autre temps, pas si ancien, ne prônait-on pas l'inverse ?**
- DR : des réunions de collectifs de travail seront organisées début septembre pour chaque domaine dans les trois implantations....**Ah ! le vivre ensemble ! Enfin ???**
- Recours Télétravail, rappel : les recours passent par les DP. **N'hésitez pas à contacter vos élus SNU pour vos demandes de recours.**

## ACTIVITES DE L'ETABLISSEMENT ET INFORMATIONS RH

- **Notes de frais :** les délais (21 jours en moyenne !) s'allongeraient-ils du fait de la nouvelle organisation ?

- **Le Nouveau Pari de la Confiance**

**Vous devez en avoir été informé par vos ELD car l'adhésion, l'initiative et la motivation des agents sont requises.**

5 agences du Grand Est ont réalisé une vidéo de présentation pour se porter volontaires. L'agence de Chaumont a été retenue pour élaborer un projet qu'ils devront présenter à la DG le 6 septembre. Ce projet vise à favoriser le retour à l'emploi, renforcer la QVT en développant de nouvelles synergies et en se libérant de contraintes de tous ordres (applicatives, réglementaires, opérationnelles, RH...) .... mais jusqu'où ?

**Serait-ce « l'entreprise libérée » ?**

**Bonne chance à l'agence de Chaumont !**

- **Expérimentation de la médiation sociale à PE Grand Est** (ainsi qu'à la DSI et en Pays de la Loire)  
L'article 3.4 du récent accord QVT prévoit la mise en place d'une médiation sociale dont l'objectif est de résoudre les conflits et les violences internes. Par une série d'entretiens confidentiels, le médiateur vise la résolution amiable des différends en respectant un cadre déontologique et une charte de fonctionnement (indépendant, impartialité, confidentialité,...). Les 7 médiateurs internes formés seront pilotés par une cellule nationale qui les missionnera en dehors de leur région d'affectation selon les besoins et suite aux alertes émises par les DRAPS/RH.  
**Les élus SNU apprécient positivement ce dispositif de résolution mais soulignent qu'il ne doit pas se substituer aux autres dispositifs existants : droit d'alerte DP et CHSCT**

## **ŒUVRES SOCIALES**



**Vote pour un voyage à Paris**, les 2 et 3 décembre en TGV, 509 places au départ de Strasbourg, Lorraine TGV et Champagne Ardenne TGV (110 €/AR)

199 euros pour le train et l'hôtel en chambre simple, 169 en chambre double, 163 en chambre triple, 159 en chambre quadruple.

Le CE participe à hauteur de 50%.

**Le SNU rappelle son attachement à une participation du CE en fonction du Quotient Familial.**

**Voyages à Lisbonne et Athènes**

51 agents inscrits sur 100 places pour chaque voyage. Un départ est prévu de Francfort ou de Paris.

**Locations Mobil Home et Chalet**

Pour les 3 Mobil Home : les taux d'occupation sont de 100 % pour l'été. Avril-Mai-Septembre : 66%

Chalet : il est en location depuis le 21 juillet et complet pour l'été.

Un franc succès pour des prestations de l'ex-CE Lorraine géré par le SNU que certaines OS veulent supprimer !

**Vote pour les dotations aux agents en congé parental**

**11 Contre : CFTD/CGC/FO/CFTC**

**8 Pour : SNU/CGT/sans étiquette**

« ...Les Activités Sociales et Culturelles doivent donc, en principe, s'adresser à l'ensemble du personnel de l'entreprise » (art. L 2323-83 et R.2323-20 du Code du Travail).

Les CE disposent d'une importante liberté dans la gestion de ces activités. Certains CE attribuent des prestations aux salariés retraités.

**Le SNU a voté pour l'octroi des dotations aux agents en congé parental car 75 % des salariés sont des femmes à PE. Et ce sont encore majoritairement les mères qui prennent un congé parental.**

**Dotations rentrée scolaire**

**60 € - Employés / 50 € - Agents de maîtrise – 40 € Cadres**

Pour les moins de 6 ans et les + de 16, il vous faudra fournir un certificat de scolarité.

Les demandes pourront se faire entre le 31/8 et le 15/9.

Une demande de remboursement est possible sur facture. Sinon, vous aurez un chèque Cadhoc ou un chèque Culture selon l'âge de votre ou vos enfants

## POINT DIVERS ELUS DU CE

### Le SNU est intervenu pour :

- AIF/CFP et l'obligation faite au DE de donner son consentement à l'utilisation de son CPF pour avoir droit à une AIF. Ceci contrevient à l'article du code du travail relatif au CPF, lequel indique que le CPF ne peut être mobilisé qu'à l'initiative de son titulaire.

Malgré l'évidence, la Direction n'a pas voulu revenir lors de la séance sur cette modalité de la dernière instruction relative au CPF concédant cependant qu'une réunion DDO devait se tenir le lendemain pour examiner de plus près le problème.

Affaire à suivre !

- DT 67 – Réception sur le flux en ARC indemnisation uniquement les lundis, mercredis et vendredis pendant la période estivale.

L'organisation mise en place -sans information préalable au CE- ne semble pas apporter de gains de productivité car es agents nous ont signalé que :

- le flux se reporte sur les 3 ½ journées avec beaucoup d'attente pour les DE
- un renfort GDD doit souvent voir systématiquement intervenir
- les GDD doivent traiter l'après-midi, les questions en suspens du matin
- un GDD en AIC les mardis et jeudis fait finalement ..... « de l'ARC indem. debout »
- davantage de mail.net et de fiches « escalade »

- Point de situation du projet de labellisation Eures-T pour 2018

La direction s'engage à nous fournir les éléments de réponse au plus tard au CE du mois d'août.

Le SNU rappelle qu'il y a 6 agents Eures-T en Lorraine, 1 en Alsace à Strasbourg.

Or parmi les 160 000 travailleurs frontaliers du Grand Est, 45 000 travaillent en Allemagne dont 52% dans le Bade-Wurtemberg) et 37 000 travaillent en Suisse et résident dans le Haut-Rhin (Saint-Louis/Altkirch/Mulhouse).

La direction prévoit-elle d'augmenter le nombre de conseillers Eures-T et notamment en Alsace ?



Ecrire au SNU Pôle Emploi FSU Alsace - Champagne Ardenne

-Lorraine : [Snugrandest@gmail.com](mailto:Snugrandest@gmail.com)



Retrouvez toutes les Infos, Actualités Nationales et Régionales du SNU Pôle Emploi FSU sur nore site internet : [www.snutefifsu.fr/pole-emploi/](http://www.snutefifsu.fr/pole-emploi/) ou encore [www.snugrandest.org](http://www.snugrandest.org)



Suivez le SNU sur Twitter : [@SnuPoleEmploi](https://twitter.com/SnuPoleEmploi)



Suivez le SNU Pôle Emploi FSU sur Facebook : [Facebook SNU PE FSU](https://www.facebook.com/SNUPEFSU)